



OFFICE DE TOURISME DES 7 VALLEES A HESDIN

En périodes de vacances scolaires (entre le printemps et l'automne)
du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h et les dimanches et jours fériés,
de 9h30 à 13h30

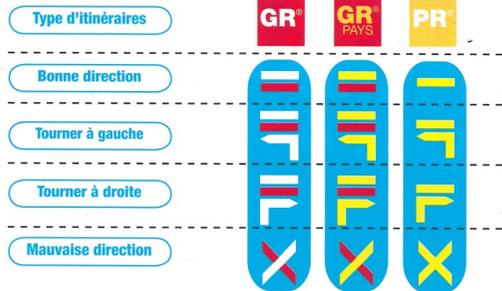
Hors périodes de vacances scolaires :
du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h



Office de Tourisme des 7 Vallées
Place d'Armes
62140 HESDIN
03 21 86 19 19
www.tourisme7vallees.com



LES TYPES DE BALISAGE



1 Grande Randonnée / 2 Grande Randonnée de Pays / 3 Promenade & Randonnée

Code du randonneur

1. Restez sur les chemins et sentiers balisés.
2. Gardez vos chiens en laisse.
3. Respectez cultures et animaux, outils de travail des agriculteurs.
4. Soyez courtois avec les randonneurs et autres usagers de la nature.
5. Ne jetez rien, emportez vos déchets.
6. Ne faites pas peur en forêt.
7. Observez la faune et la flore sans les toucher.
8. Soyez silencieux et discret.
9. Respectez les équipements d'accueil et de signalisation.
10. Signalez toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours.



à pied,
à travers le Pays des 7 Vallées...

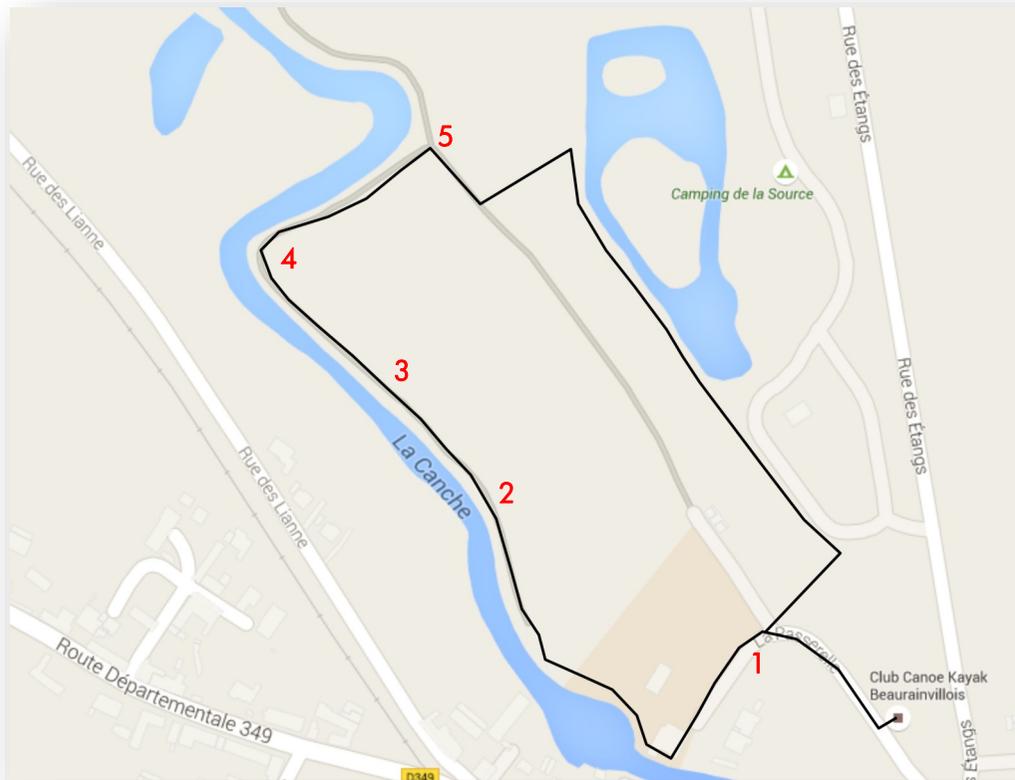
Sentier PMR

(personnes à mobilité réduite)

873m - 16 minutes
départ : base de canoë kayak
de Beaurainville
(carte IGN 2105ET)



LES 7 VALLÉES
LA NATURE A SA SOURCE



itinéraire

- 1 Départ de la base de canoë kayak puis longer la rivière la Canche.
- 2 Bancs et tables vous permettent quelques pauses pour admirer la Canche et ses berges.
- 3 Un petit pont est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite pour pêcher en toute sécurité.
- 4 A l'embranchement, tourner à droite. Vous franchirez des petits ponts.
- 5 Tourner encore à droite et suivre le chemin pour rejoindre le parking de la base de canoë kayak.



Un sentier accessible aux Personnes à mobilité réduite qui propose une promenade à travers à partie du marais bordé par la Canche. sur une partie du parcours de santé, vous pourrez profiter des agrès de mise en forme, du parcours de pêche, des bancs et des tables mais surtout, des splendides points de vue sur la vallée...

Une mosaïque de paysages au cœur de la vallée de la Canche

Situé au cœur du bassin versant de la Canche, le marais de la Place appelé aussi marais de Beaurainchâteau, d'une superficie de plus de cinquante hectares, s'inscrit dans un ensemble de zones humides alluviales traversé par la Canche. Ce site se caractérise par une mosaïque de paysages : prairies pâturées, boisements, sources sont autant d'espaces propices à l'accueil de nombreuses espèces animales et végétales. Le marais de Beaurainchâteau, aussi appelé marais de la Place est avant tout un lieu privilégié pour la communion avec la nature. Il sert également de support à de nombreuses activités : le pâturage extensif, la promenade, la chasse et la pêche. La diversité des milieux du marais est à l'origine de la variété et la richesse de la flore et la faune.

En 2006, un diagnostic écologique du marais, réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord – Pas-de-Calais, a sensibilisé la commune de Beaurainville, propriétaire du site, sur l'intérêt de préserver cette zone humide. Une convention de gestion a donc été passée avec le Conservatoire en 2009 afin de maintenir ce patrimoine naturel rare.

Parmi les espèces animales présentes sur le marais...

Muscardin (*Muscardinus avellanarius*)

Cette sorte de petite souris au pelage marron-doré d'environ quatorze centimètres passe son temps à sommeiller au creux de son nid, avant de sortir la nuit pour se nourrir de noisettes, châtaignes, baies et insectes. C'est un animal nocturne, aux grands yeux noirs, rare en région.



Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*)

On la retrouve dès la première quinzaine de mars dans les zones humides. Dès leur arrivée, les mâles se cantonnent et chantent bien en évidence à partir de postes fixes ou en exécutant leur vol nuptial et déploient leur queue en éventail pour mettre en valeur leurs plumes rousses. Principalement insectivore, elle ne dit pas non à quelques baies.